



CHANCELLERIE D'ÉTAT

BUREAU DE LA

COMMUNICATION

Inauguration officielle de la route principale H20 : première étape de l'évitement de La Chaux-de-Fonds

La chancellerie d'Etat communique :

La première étape de construction du nouveau tronçon de la route principale H20, 1^{ère} étape de l'évitement de La Chaux-de-Fonds, d'une longueur de 2,34 km, a été inaugurée officiellement vendredi 21 septembre 2007, en présence notamment du président du Conseil d'Etat Fernand Cuche, chef du Département de la gestion du territoire, et des autorités communales de La Chaux-de-Fonds et du Locle, qui ont coupé le ruban symbolique. L'ouverture au trafic du nouveau tronçon H20, compris entre la jonction du Crêt-du-Locle et le giratoire "Sur-les-Sentiers", aura lieu lundi 24 septembre 2007. L'évitement de La Chaux-de-Fonds s'intègre dans le cadre de l'aménagement de la H20 entre le Crêt-du-Locle et le Bas-du-Reymond. Il permet de décharger la ville du trafic de transit en améliorant sa sécurité et sa fluidité.

Données chiffrées

Le tracé de la première étape débute au Crêt-du-Locle et se termine au giratoire de la Combe-à-l'Ours. Il a été réalisé en grande partie en remblai et comprend les éléments suivants :

- une chaussée à 2 x 2 voies d'une longueur de 1860 m;
- une jonction complète dénommée "Crêt-du-Locle" à l'extrémité ouest de l'aménagement comprenant un passage inférieur;
- un passage inférieur des Menées sous la H20 et la voie CFF, donnant accès au hameau des Herses;
- un carrefour giratoire appelé "Sur-les-Sentiers" constituant le point d'ancrage de la future deuxième étape;
- une bretelle de raccordement à 3 voies d'une longueur de 480 m reliant le giratoire "Sur-les-Sentiers" au giratoire de la Combe-à-l'Ours.

Cette première étape comprend aussi l'élargissement du giratoire de la Combe-à-l'Ours et le réaménagement à trois voies des rampes et du pont des Eplatures.

Le coût global de construction de ce tracé s'élève à environ 42 millions de francs, dont au moins 18 millions devraient être pris en charge par la Confédération.

Les travaux principaux ont duré trois ans, ayant débuté en avril 2004 pour se terminer en septembre 2007.

2.

**Pour de plus amples renseignements:
Yves-Alain Meister, ingénieur chef de l'Office des routes cantonales au Service des
ponts et chaussées, tél. 032 889 57 25.**

Neuchâtel, le 21 septembre 2007